

---

*Direction générale  
de la mer et des transports*

**Note générale n° 2006-33 du 20 juillet 2006  
portant désignation d'un mandataire**  
NOR : *EQUT0611697N*

Je, soussigné, M. Mongin (Pierre), président-directeur général de la RATP, établissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège se situe Paris (12<sup>e</sup>), 54, quai de la Rapée, 75599 Paris Cedex 12, habilité à cet effet, donne mandat à Mme Le Corre (Catherine), du département juridique de la RATP, à qui je confère tous pouvoirs nécessaires :

1. à effet de déposer au greffe du tribunal de commerce de Paris et partout où besoin sera, toutes déclarations, inscriptions, modifications ou demandes de radiation résultant des dispositions du décret n° 84-406 du 30 mai 1984 modifié de l'arrêté du 2 juillet 1998 concernant le registre du commerce et des sociétés.

2. à cet effet, de former toutes réquisitions, signer toutes pièces, se faire délivrer tous récépissés et exemplaires des déclarations faites, ainsi que toutes copies et tous certificats, accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire.

Fait à Paris, le 20 juillet 2006.

P. Mongin

Lu et accepté.

Le présent acte annule et remplace la délégation PRE 2006-20477 du 3 juillet 2006.